

**CAPN des Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux du 18 octobre 2018 :
A quand la reconnaissance ?**

Tout au long de cette année et à chaque commission administrative paritaire nationale, le SMPS a rappelé son attachement à l'engagement d'un plan ambitieux pour le secteur social et médico-social.

Le SMPS a eu l'occasion de se féliciter des nombreux rapports, de la nomination d'un médiateur et de la qualité des échanges récents lors du colloque sur l'Accompagnement du Grand Age. Il déplore cependant l'absence d'invitation des organisations représentatives des personnels, et en l'occurrence des directeurs et des cadres, à la grande concertation sur la prise en charge de la dépendance lancée le 1er octobre dernier sous le pilotage de Dominique LIBAULT, où seules les associations ont été invitées, et pour laquelle les groupes de travail ont déjà démarré. Le SMPS s'interroge ainsi sur la représentation et la place laissées à la Fonction publique hospitalière, à la mission d'intérêt général, aux directeurs et aux cadres.

Le SMPS note, la prise de conscience des médias sur la situation des EHPAD et les contextes de prises en charge des personnes âgées, le relais d'une image positive pour le secteur public et plutôt alarmante pour le secteur privé, la maltraitance ayant pu être dévoilée au grand public, tout comme la course aux bénéfices financiers. Nul doute que toute cette agitation est le signe d'une prise de conscience collective pour que le secteur médico-social soit au centre des réformes à venir, pour relever de façon ambitieuse le défi du vieillissement de la population et de la dépendance. Il n'est qu'à citer Monique Iborra qui évoque « une prise de conscience humaniste » éloignée des visions essentiellement financières qui souvent guident les politiques relatives à la prise en charge du vieillissement.

Aussi, il faut aboutir et mettre en œuvre les réformes nécessaires dans le cadre d'une vision éthique, et obtenir la juste reconnaissance du travail, des managers publics de terrain.

Le SMPS demande de mettre en œuvre une stratégie publique ambitieuse de groupes sociaux et médico-sociaux, afin de répondre aux besoins des populations vulnérables, en matière de coordination et de prise en charge, et de créer des établissements avec une masse critique permettant efficience, performance et mutualisation de compétences. Les réalisations sont nombreuses : diversification des modes d'accompagnement, innovation des prises en charge, pilotage des organisations, conduite du changement... et cela dans un contexte de restriction budgétaire et de difficultés de recrutement. On ne peut pourtant que constater l'absence totale de prospective au niveau régional concernant les rapprochements d'établissements, la création de synergies, la cohérence des postes proposés.

Le SMPS souhaite voir émerger un plan ambitieux de l'offre médico-sociale, élaboré à partir d'une stratégie tant pour les managers de santé que pour les publics accueillis et les très nombreux personnels qui chaque jour souffrent de conditions de travail difficiles et incompatibles avec leurs valeurs et la mission de service public. Le SMPS demande des actions rapides et concrètes pour l'ensemble des populations accueillies et bien au-delà des personnes âgées, au regard des besoins spécifiques des populations fragiles, enfants, adolescents, personnes handicapées.

Le SMPS porte une conception éminente du métier de D3S et en cela réclame au regard des besoins à pourvoir et des changements de conditions d'exercice, les avancées statutaires nécessaires à la reconnaissance d'un engagement professionnel quotidien : des avancées légitimes, mais restées au point mort depuis de trop nombreuses années.